



# SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE « LE LEZ » - FR 9101392

## Rapport d'activités - Animation 2020



Crédits photos : V. Sablain



## SOMMAIRE

LE SITE NATURA 2000 « LE LEZ » .....	3
CONTEXTE ADMINISTRATIF ET SOCIO-ECONOMIQUE DU SITE .....	3
ENJEUX ECOLOGIQUES DU SITE .....	5
LE DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ ».....	6
L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ » .....	6
MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS.....	6
LE FINANCEMENT DE L'ANIMATION .....	6
LE PREVISIONNEL 2020 .....	6
LES ACTIONS INITIEES OU REALISEES .....	7
COMPTE TENU DE LA SITUATION SANITAIRE ET DES CONFINEMENTS SUCCESSIFS, L'ANIMATION DE L'ANNEE 2020 A ÉTÉ PARTICULIEREMENT PERTURBEE.CERTAINES ACTIONS N'ONT PU ETRE MENEES NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE LE VOLET COMMUNICATION ET SENSIBILISATION, L'ANIMATION POUR LA CHARTE NATURA 2000 OU LA TENUE DE CERTAINES REUNIONS DONT LE COMITE DE PILOTAGE. ....	7
MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB.....	7
MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION .....	8
SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB .....	8
VEILLE ENVIRONNEMENTALE.....	9
RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ETAT .....	10
TEMPS CONSACRE A L'ANIMATION 2019/2020 ET COUT EFFECTIF.....	11
REPARTITION EN POURCENTAGE DES PRINCIPALES ACTIONS D'ANIMATION .....	12
TEMPS CONSACRE A L'ANIMATION 2020/2021 ET COUT EFFECTIF.....	12
LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN 2020 .....	12
LES CONTRATS NATURA 2000 .....	12
LES ACTIONS NON CONTRACTUELLES .....	13
SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES .....	13
LES PROJETS D' ACTIONS NON CONTRACTUELLES .....	14
PERSPECTIVES 2021.....	14
L'ANIMATION .....	14
LES PROJETS DE CONTRATS NATURA 2000 .....	14
SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES .....	15

## LE SITE NATURA 2000 « LE LEZ »

### CONTEXTE ADMINISTRATIF ET SOCIO-ECONOMIQUE DU SITE

La surface totale du site initialement de 144 ha a été portée suite à la modification du périmètre proposée lors de l'élaboration du document d'objectif à une surface de 239 ha.

La mise à jour de la surface du Site d'Intérêt Communautaire a fait l'objet d'une publication au JO de l'Union Européenne 21/01/21, officialisant ainsi le nouveau périmètre de 239 ha.

En avril et mai 2021 a eu lieu une concertation en ligne concernant l'arrêté modifiant l'arrêté du 29 août 2016 portant désignation du site Natura 2000 Le Lez (zone spéciale de conservation). Suite à cette concertation l'arrêté modificatif devrait être publié courant 2021 par l'État français.

Administrativement cette modification n'a pas induit de changement, le site Natura 2000 « Le Lez » s'étendant toujours sur les sept communes suivantes : Castelnaud-le-Lez, Clapiers, Les Matelles, Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Prades-le-Lez, Saint-Clément-de-Rivière.

Seules deux communes, Montferrier-sur-Lez, Prades-le-Lez ont plus de 20 % de leur territoire communal compris dans le site, tandis que la commune Les Matelles à peine plus de 1 % de son territoire concerné par le périmètre Natura 2000.

COMMUNES	Surface concernée en ha par commune	%
CASTELNAU-LE-LEZ	12,30	5,14%
CLAPIERS	22,10	9,23%
LES MATELLES	2,79	1,17%
MONTFERRIER-SUR-LEZ	64,03	26,74%
MONTPELLIER	37,50	15,66%
PRADES-LE-LEZ	67,36	28,13%
SAINT-CLÉMENT-DE-RIVIERE	33,39	13,94%
<b>TOTAL</b>	<b>239,47</b>	<b>100,00%</b>

Tableau 1 : Communes concernées par le site Natura 2000

Il est partagé entre Montpellier Méditerranée Métropole (3M) et la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (CCGPSL). Le tableau suivant synthétise l'articulation entre les différentes collectivités territoriales.

Communes	Cantons concernés	Structures intercommunales
Les Matelles Saint-Clément-de-Rivière	Les Matelles	CCGPSL

Castelnaud-le-Lez	Castelnaud-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole
Clapiers	Montpellier 2	
Montferrier-sur-Lez		
Montpellier		
Prades-le-Lez	Les Matelles	

Tableau 2 : Organisation administrative sur le site Natura 2000

Le Lez constitue un véritable corridor écologique au sein de l'agglomération montpelliéraine, zone la plus attractive d'Occitanie. Son fort développement économique et démographique implique une pression urbaine sur des secteurs périphériques, particulièrement au nord de Montpellier où se développent de nombreuses zones résidentielles.

Cette urbanisation nécessite des besoins grandissants, que ce soit pour le foncier, pour l'alimentation en eau potable, mais aussi pour les activités sportives et de loisirs.

La faune, la flore et les habitats naturels qui composent le site Natura 2000 « Le Lez » sont fortement influencés par les activités passées et présentes de la zone, qu'elles soient « traditionnelles » (agriculture, ancien moulin, pêche...) ou « modernes » (urbanisation, prélèvements en eau, activités sportives et de loisirs).

Les principaux acteurs ont bien conscience des effets directs et indirects qu'impliquent les activités humaines, et globalement la perception de la démarche Natura 2000 est perçue de manière bienveillante sur le territoire.

Pour autant, il a été constaté lors des différents échanges avec les usagers du site que la démarche Natura 2000 est plutôt mal connue.

Le programme Natura 2000 vient compléter les nombreuses politiques publiques initiées cette dernière décennie sur des problématiques fortes telles que la prévention des risques inondations, la gestion de la ressource en eau, l'étalement urbain et la gestion de la biodiversité....

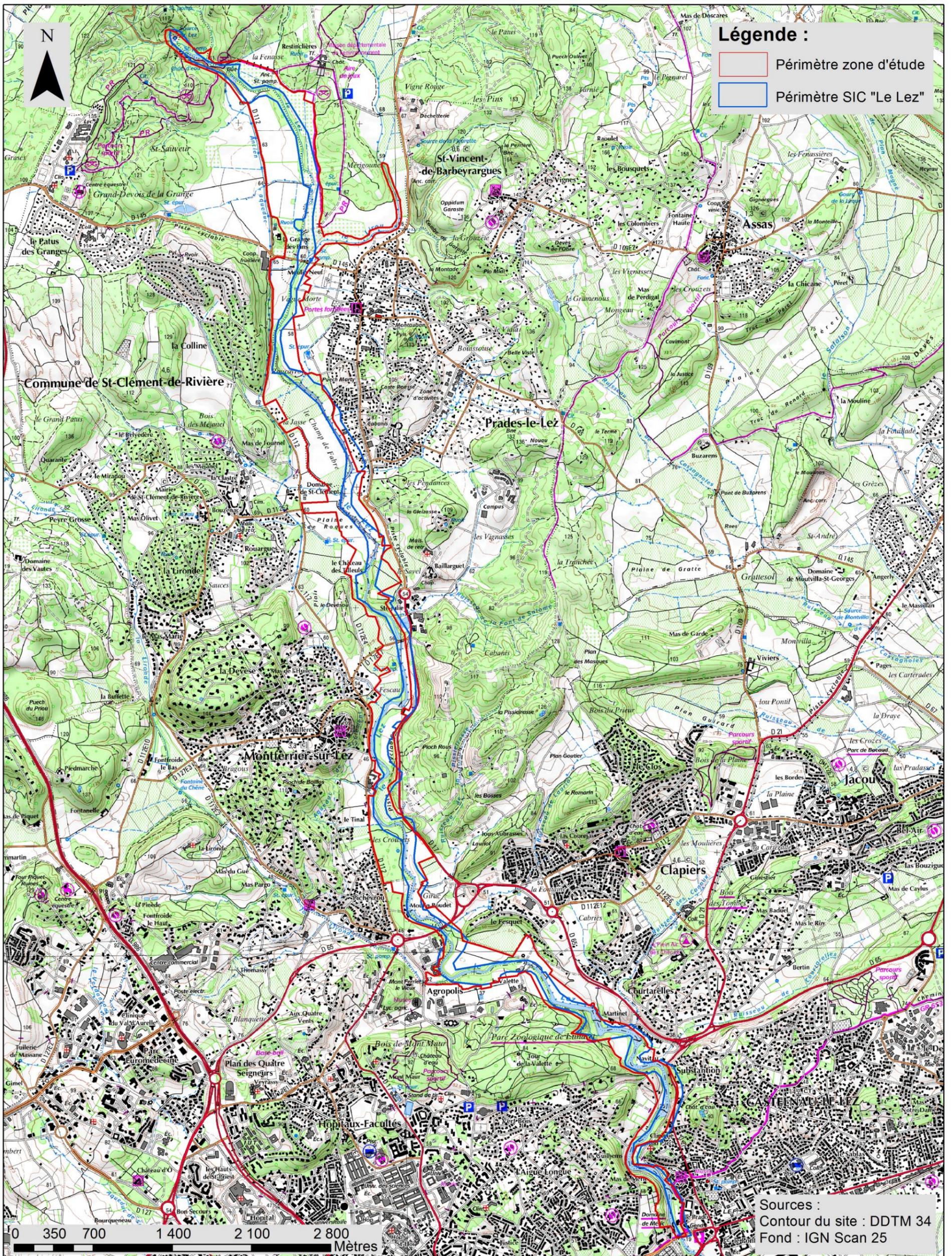
De nombreuses réponses ont été amenées sur ces sujets comme la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Lez Mosson Etangs Palavasiens, du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI du Lez), l'amélioration des dispositifs de traitement des eaux usées ou la prise en compte de la biodiversité dans les projets de développement urbain et routier.

Il est cependant parfois difficile de limiter et de compenser les impacts du développement sur un écosystème aussi sensible que le Lez. C'est pourquoi les projets à venir devront plus encore prendre en compte les enjeux environnementaux dont la conservation de la biodiversité.

Le document d'objectifs (DOCOB) du site a pour but de maintenir les espèces et les habitats protégés au niveau européen, il constitue également un fil conducteur pour la mise en place d'une gestion concertée du fleuve Lez dans sa partie amont.

*Voir carte en page suivante*

# Site d'Importance Communautaire "Le Lez" - FR 9101392 Périmètres du site



## ENJEUX ECOLOGIQUES DU SITE

### Le contexte

Le site "Le Lez" désigné comme Site d'Intérêt Communautaire (SIC) concerne le cours amont du fleuve Lez, sa ripisylve et quelques milieux agricoles associés.

Long de 14 km, il s'étend sur une largeur de 40 à 300 m depuis la source du Lez à Saint-Clément-de-Rivière jusqu'au pont de la Concorde qui marque la limite entre les communes de Montpellier et de Castelnau-le-Lez. Le site correspond à une superficie de 239 ha à des altitudes variant entre 20 et 80 m sur le département de l'Hérault, dans la région biogéographique méditerranéenne.

Ce site a d'ores et déjà été très étudié par les naturalistes. Il présente un intérêt particulier pour plusieurs groupes faunistiques et floristiques.

Tout d'abord, c'est l'unique site de présence du Chabot du Lez (*Cottus petiti*), espèce endémique du Lez.

Sur un autre aspect faunistique, les prospections menées dans le cadre de l'animation du site et de la mise en œuvre du DOCOB ont permis de mettre à jour le formulaire standard de données. Des modifications ont été apportées aux espèces faunistiques, avec l'ajout des cinq nouvelles espèces suivantes : la Rosalie des Alpes (coléoptère), la Loutre d'Europe (mustélide), le Petit Rhinolophe (chiroptère), le Minoptère de Schreibers (chiroptère) et le Murin de Capaccini (chiroptère)

Concernant la présence de deux gastéropodes d'intérêt communautaire (*Vertigo moulinsiana* et *Vertigo angustior*) les inventaires de terrain n'ont pas permis de confirmer l'existence de ces deux espèces sur le site. Après échanges avec les experts et les services de l'Etat, il a été décidé de ne pas les mentionner dans le FSD.

A noter par ailleurs que deux espèces de poissons considérées comme absente du Lez ont été retirés du FSD du site. Il s'agit du Barbeau méridional et de la lamproie de Planer.

Les tableaux suivants présentent de façon synthétique les enjeux écologiques du site, identifiés à ce jour.

#### Résumé des enjeux concernant les habitats et espèces patrimoniales non communautaires

Dénomination principale	État de conservation	Vulnérabilité	Évaluation de l'enjeu
Magnocariçaie méditerranéenne	Moyen	Forte	Fort
Anguille européenne <i>Anguilla anguilla</i>	Mauvais	Forte	Fort
Loche du Languedoc <i>Barbatula quignardi</i>	Moyen	Moyenne	Fort
Nivéole d'été <i>Leucojum aestivum</i>	Moyen	Moyenne	Fort

Code N2000	Dénomination principale	État de conservation	Vulnérabilité	Évaluation de l'enjeu
1162	Chabot du Lez <i>Cottus petiti</i>	Moyen	Forte	Exceptionnel
92A0.7	Ripisylve	Moyen	Forte	Très fort
	Ripisylve avec sous-bois hygrophile	Bon	Forte	
1036	Cordulie splendide <i>Macromia splendens</i>	Moyen	Moyenne	Fort
1220	Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i>	Mauvais	Très forte	Fort
1041	Cordulie à corps fin <i>Oxygastra curtisii</i>	Bon	Faible	Fort
1044	Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	Bon	Moyenne	Modéré
1046	Gomphe de Graslin <i>Gomphus graslinii</i>	Mauvais	Moyenne	Modéré
3150	Herbier des eaux stagnantes	Bon	Faible	Modéré
7220*	Seuils à bryophytes et formations de travertins	À étudier	Faible	Modéré
3140	Tapis de characées	Bon	Moyenne	Modéré
9340.3 & 9340.8	Forêts de chênes verts et pubescents	Moyen	Faible	Modéré
3260.4 & 3260.5	Herbier des eaux courantes	Bon	Moyenne	Faible
1131	Blageon <i>Telestes soufia</i>	Mauvais	Forte	Faible
1126	Toxostome <i>Parachondrostoma toxostoma</i>	Mauvais	Forte	Faible
1087	Rosalie des Alpes <i>Rosalia alpina</i>	NSP	-	-
1355	Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>	NSP	-	-
1303	Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	NSP	-	-
1310	Minoptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	NSP	-	-
1316	Murin de Capaccini <i>Myotis capaccinii</i>	NSP	-	-

#### Résumé des enjeux concernant les habitats et espèces communautaires

Suite aux modifications apportées au FSD un travail permettant de statuer sur l'état de conservation des cinq espèces nouvellement inscrites devra être mené dans les prochaines années d'animation du site Natura 2000 « Le Lez ».

## LE DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ »

Le document d'objectifs du site Natura 2000 « Le Lez » constitue le document de référence pour la gestion future du site. Il comprend un programme de 17 actions, réparties selon les catégories suivantes :

- ❖ 9 actions de gestion des espèces et des habitats
- ❖ 6 actions de suivis et amélioration des connaissances
- ❖ 3 actions d'animation, de communication et de sensibilisation

Chaque mesure est déclinée sous la forme d'une fiche qui contient toutes les actions permettant la mise en œuvre de la mesure en question. A chaque action relevant d'un contrat Natura 2000 correspond un cahier des charges qui définit le cadre de financement et les modalités de réalisation de l'action.

Le programme d'actions et la charte Natura 2000 ont été validés à l'unanimité lors du comité de pilotage du 03 juillet 2013.

Le DOCOB a été approuvé par arrêté préfectoral du 28 mars 2014.



## L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ »

Le Conseil départemental de l'Hérault s'est impliqué dans la démarche Natura 2000 du site « Le Lez » entre juin 2011 et avril 2015 en portant dans un premier temps l'élaboration du document d'objectifs puis en mettant en œuvre les premières actions d'animation.

Après 4 années d'engagement dans la démarche Natura 2000 sur le site « Le Lez », le SYBLE a été désigné structure animatrice en avril 2015.

Pour mener à bien l'animation et en continuité avec le travail déjà initié, un agent départemental exerçant les fonctions d'animateur du site Natura 2000 « Le Lez » est mis à disposition au SYBLE à raison de 50% de son temps de travail.

Le SYBLE porte l'animation depuis le 1er mai 2015. Pour l'année 2020, les axes de travail ont été les suivants :

- ❖ Limiter l'impact des usagers sur le cours d'eau (GEH 03)
- ❖ Maintenir, rétablir ou créer une dynamique fluviale et des habitats favorables aux espèces d'intérêt communautaire (GEH 04)
- ❖ Mener la campagne 2020 de suivi des populations de Chabot du Lez (SC02)
- ❖ Améliorer et compléter les connaissances sur les espèces animales d'intérêt communautaire (SC06)
- ❖ Elaborer des supports de communication sur le site Natura 2000 (panneaux, lettre natura 2000) (CS 02)

- ❖ Informer et sensibiliser les publics concernés par le site Natura 2000 (CS01)
- ❖ Suivre les projets soumis à évaluation des incidences et les opérations contractualisées (AN 01)
- ❖ Effectuer un suivi des travaux de gestion courante sur le site et assurer une veille environnementale (AN 01)

## MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

### LE FINANCEMENT DE L'ANIMATION

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021, le budget d'animation a été établi à 48 692,85 €, selon la répartition suivante :

- régie / frais de personnel : 22 344 €
- coût indirect : 3377,85 €
- frais de déplacements : 175,00 €
- prestations : 22 796 €.

Le SYBLE a bénéficié pour cette année d'animation d'une subvention à hauteur de 100 % de son coût global. Le tableau suivant synthétise le plan de financement de cette opération :

Financeurs sollicités	Somme (€)	Taux
Etat	18 016,35 €	37 %
FEADER	30 676,50 €	63 %
<b>Total</b>	<b>48 692,85 €</b>	<b>100 %</b>

### LE PREVISIONNEL 2020

Le programme 2020/2021 comportait les types d'actions suivantes :

- mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB,
- mise en œuvre des actions d'information, de communication, de sensibilisation du DOCOB,
- suivi de la mise en œuvre du DOCOB,
- veille environnementale,
- relations avec les services de l'Etat,
- Suivi et études.

Au total 798 heures d'animations (soit 114 jours) ont été programmées selon la répartition suivante :

TYPE D'ACTION	NOMBRE D'HEURES PREVUES	NOMBRE DE JOURS PREVUS	COÛT ESTIME
Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB	98	14	2744 €
Mise en œuvre des actions d'information, de communication, de sensibilisation du DOCOB	140	20	3920 €
Suivi de la mise en œuvre du DOCOB	168	24	4704 €
Mise à jour du DOCOB	56	8	1568 €
Veille environnementale	182	26	5096 €
Relations avec les services de l'Etat	56	8	1568 €
Suivi et études	98	14	2744 €
<b>TOTAL</b>	<b>798</b>	<b>114</b>	<b>22 344 €</b>

## LES ACTIONS INITIEES OU REALISEES

**COMPTE TENU DE LA SITUATION SANITAIRE ET DES CONFINEMENTS SUCCESSIFS, L'ANIMATION DE L'ANNEE 2020 A ÉTÉ PARTICULIEREMENT PERTURBÉE. CERTAINES ACTIONS N'ONT PU ÊTRE MENEES NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE LE VOILET COMMUNICATION ET SENSIBILISATION, L'ANIMATION POUR LA CHARTE NATURA 2000 OU LA TENUE DE CERTAINES REUNIONS DONT LE COMITE DE PILOTAGE.**

### MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB

#### Recensement des bénéficiaires potentiels de contrats Natura 2000

La conservation des habitats et des espèces repose sur une politique de contractualisation qui se traduit par la signature de contrats Natura 2000.

Un échange a été mené avec différents acteurs comme la régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole, la ville de Castelnau-le-Lez afin d'engager une réflexion sur des projets pouvant aboutir à l'élaboration de contrats Natura 2000 sur un secteur dont ils ont la gestion situé à proximité de la source du Lez.

*Temps prévu : 14 heures*

*Temps effectif passé : 9 heures*

*Coût prévu : 392 €*

*Coût effectif : 252.2 €*

#### Assistance technique à l'élaboration de contrats et au montage des dossiers et diagnostics, travail préalable à la contractualisation et suivi des opérations contractualisées

Le montage de contrats Natura 2000 nécessite une aide auprès des signataires afin d'assurer le suivi administratif, technique et la mise en relation avec les services de l'Etat (DDTM et DREAL) qui ont en charge l'instruction des dossiers.

En vue de garantir la bonne réalisation technique des contrats Natura 2000, la structure animatrice exerce des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des signataires de contrat. En 2020, un travail d'accompagnement a été mené auprès de la régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole et de la commune de Castelnau-le-Lez afin de monter des contrats Natura 2000 portant sur la restauration et l'aménagement d'un secteur fréquenté de berges au niveau de la source du Lez.

*Temps prévu : 49 heures*

*Temps effectif passé : 33 heures*

*Coût prévu : 1372 €*

*Coût effectif : 924.6 €*

#### Suivre et évaluer les opérations contractualisées

Les contrats Natura 2000 mis en œuvre font l'objet d'un suivi, en vue de réaliser si besoin des interventions complémentaires d'entretien et de maintenance et d'évaluer leur efficacité. Pour chaque contrat est réalisé un suivi adapté avec des protocoles et des indicateurs spécifiques.

*Temps prévu : 21 heures*

*Temps effectif passé : 66 heures*

*Coût prévu : 588 €*

*Coût effectif : 1849.32 €*

#### Recenser les adhérents potentiels à la charte Natura 2000 et promouvoir la charte pour développer les adhésions

La Charte Natura 2000 permet aux acteurs locaux de marquer leur engagement en faveur de Natura 2000, des objectifs du site et d'adhérer à une gestion durable du site par la mise en œuvre de bonnes pratiques. La signature de la charte est un engagement volontaire. Tout titulaire de droits réels ou personnels portant sur des parcelles ou des activités présentes dans le périmètre du site peut y adhérer. La signature d'une charte nécessite un travail d'animation préalable (échange avec le signataire, « montage » et instruction du dossier en lien avec les services de l'Etat) indispensable pour faire connaître le dispositif et motiver les signataires. Compte tenu de la crise sanitaire ce travail n'a pas été mené durant cette année d'animation auprès de signataires potentiels.

*Temps prévu : 7 heures*

*Temps effectif passé : 0 heures*

*Coût prévu : 196 €*

*Coût effectif : 0 €*

## ➤ Suivi des chartes N2000 signées et du respect des engagements pris par les signataires

Pour chaque charte Natura 2000 signée un suivi informel est effectué dans le cadre de l'animation. Il vise à échanger et à conseiller les signataires dans la prise en compte des enjeux du site dans leurs activités.

**Temps prévu : 7 heures**

**Temps effectif passé : 4 heures**

**Coût prévu : 196 €**

**Coût effectif : 112.8 €**

## MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

### ➤ Informer et sensibiliser les publics préalablement ciblés

La sensibilisation et l'information constituent un point important pour mieux faire connaître les enjeux du site Natura 2000 « Le Lez » et sensibiliser à la conservation de la biodiversité. Pour ce faire, il est consacré un temps de l'animation à la participation à des manifestations événementielles ou à des colloques.

Durant l'animation 2020, compte tenu de la crise sanitaire, le SYBLE n'a pas pu effectuer d'animation ou d'évènement pour le grand public et les scolaires.

Cependant, un temps important a été consacré aux échanges avec les acteurs locaux, les professionnels et les acteurs du site Natura 2000 sur des problématiques précises ou pour les sensibiliser aux enjeux du site. Un travail d'animation est mené au quotidien auprès des élus et des riverains afin de les sensibiliser aux enjeux du site et aux actions à mettre en œuvre pour maintenir le bon état de conservation des habitats et des espèces.

**Temps prévu : 77 heures**

**Temps effectif passé : 30 heures**

**Coût prévu : 2156 €**

**Coût effectif : 840.6 €**

### ➤ Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication et de sensibilisation (élaboration de panneaux et de plaquettes, lettre d'information)

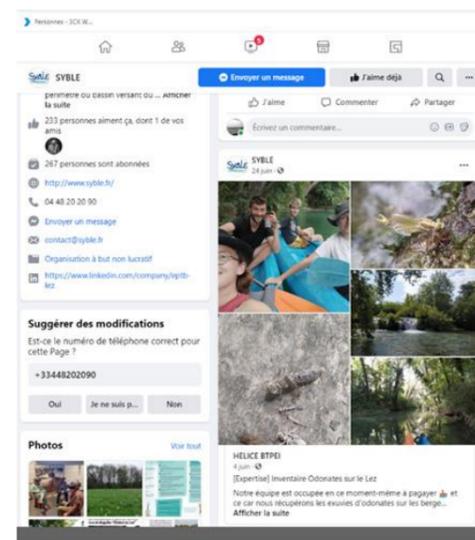
Un travail de finalisation et de mise en place de panneaux d'information en lien avec le contrat Natura 2000 visant à restaurer et aménager les berges de la source du Lez a été réalisé. Ces panneaux ont été implantés afin d'inciter les usagers à respecter les aménagements mis en place.

**Temps prévu : 42 heures**

**Temps effectif passé : 8 heures**

**Coût prévu : 1176 €**

**Coût effectif : 224.16 €**



### Mise à jour des pages du site Internet et des réseaux sociaux

Une page internet dédiée au site est en ligne sur [www.syble.fr](http://www.syble.fr). Cette page est mise à jour afin de mettre à disposition du public les ressources et les publications produites dans le cadre de l'animation du site. La page facebook du SYBLE est régulièrement alimentée en fonction de l'actualité du site (signature de contrat, copil, charte Natura 2000, participation à des événements).

**Temps prévu : 14 heures**

**Temps effectif passé : 2 heures**

**Coût prévu : 392 €**

**Coût effectif : 56.04 €**

### ➤ Initier et contribuer aux échanges avec d'autres animateurs

Afin d'échanger sur les compétences et les connaissances liées à l'animation de sites Natura 2000 un travail collaboratif est mené entre animateurs allant de la formation à l'appui technique dans le cadre par exemple de suivis et d'inventaires.

**Temps prévu : 7 heures**

**Temps effectif passé : 34 heures**

**Coût prévu : 196 €**

**Coût effectif : 925.68 €**

## SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

### ➤ Mettre en œuvre, suivre et évaluer les opérations inscrites au DOCOB (contractuelles ou non contractuelles)

Les opérations inscrites au DOCOB se traduisent principalement par la mise en œuvre de contrats Natura 2000 et la signature de chartes.

Cependant, certaines actions peuvent être réalisées sans avoir recours à la contractualisation.

En 2020, des échanges ont été menés avec des maitres d'ouvrage de travaux ayant impactés le bassin versant du Lez, afin de mettre en œuvre des mesures compensatoires permettant de décliner des actions non contractuelles inscrites dans le Document d'objectif du site.

Un projet important a émergé lors de l'animation 2020 avec à la clef, un potentiel financement dans le cadre du plan de relance portant sur la restauration des sites de biodiversité dégradés.



Ce projet vise à restaurer le site de la source du Lez qui a été profondément transformé et anthropisé depuis le 19ème siècle afin de capter son eau pour l'alimentation en eau potable. Plusieurs dizaines de milliers de personnes fréquentent annuellement la source du Lez qui présente des enjeux de biodiversité exceptionnelle notamment du fait de la présence du Chabot du Lez, espèce endémique de ce cours d'eau. Ce site a été dégradé par les aménagements successifs réalisés pour l'exploitation de l'eau de la source. Plus récemment une fréquentation non organisée et en hausse constante a induit une pression importante sur les milieux naturels du site. Sa surface réduite et les enjeux de biodiversité identifiés méritent que ce lieu soit restauré, préservé et aménagé de telle sorte que l'on puisse concilier fréquentation conservation du patrimoine vivant.

*Temps prévu : 35 heures*

*Temps effectif passé : 53 heures*

*Coût prévu : 980 €*

*Coût effectif : 1485 €*

### Animer des groupes de travail

Action non mise en œuvre compte tenu de la crise sanitaire.

*Temps prévu : 14 heures*

*Temps effectif passé : 0 heures*

*Coût prévu : 392 €*

*Coût effectif : 0 €*

### Rapport d'activités

Un bilan annuel est réalisé à l'issue de chaque année d'animation avec la réalisation d'un rapport d'activités qui fait état des opérations menées sur la base des actions initialement prévues par le DOCOB.

Ce travail a été décalé sur l'animation 2021.

*Temps prévu : 42 heures*

*Temps effectif passé : 0 heures*

*Coût prévu : 1176 €*

*Coût effectif : 0 €*

### Présenter en COPIL l'état annuel de réalisation

Compte tenu de la crise sanitaire le Comité de pilotage n'a pas pu se réunir durant l'animation 2020.

*Temps prévu : 21 heures*

*Temps effectif passé : 0 heures*

*Coût prévu : 588 €*

*Coût effectif : 0 €*

### Etablir la programmation financière et rechercher des financements complémentaires pour la réalisation des actions identifiées du DOCOB

L'animation nécessite d'établir un prévisionnel financier pour l'année n+1 intégrant les actions de gestion de suivi et d'amélioration de la connaissance du site. Par ailleurs, pour financer certaines actions inscrites au DOCOB, il peut être effectué un travail de recherche de cofinancement auprès des partenaires institutionnels et privés (agence de l'eau, fondation..).

*Temps prévu : 7 heures*

*Temps effectif passé : 18 heures*

*Coût prévu : 196 €*

*Coût effectif : 504.36 €*

### MISE À JOUR DU DOCOB

#### Valoriser les données existantes et mettre à jour la base de données SIG et l'atlas cartographique du DOCOB

Les données cartographiques constituent des ressources indispensables pour la gestion et l'animation. En fonction des projets, des actions et de l'amélioration des connaissances du site, un travail de mise à jour est effectué sur les données géoréférencées du site. En 2020, ont été intégrées au SIG des données acquises lors des suivis (Evaluation de l'état de conservation des ripisylves, Suivi Chabots du Lez, données faune et flore...) et lors de prospection sur le terrain (suivi des contrats Natura 2000, suivi des projets impactant le site, veille environnementale).

*Temps prévu : 42 heures*

*Temps effectif passé : 24 heures*

*Coût prévu : 1176 €*

*Coût effectif : 672.48 €*

#### Contribuer à la mise à jour du Formulaire Standard de Données (FSD) et de la fiche de synthèse du site Natura 2000

Suite à la remise à jour du Formulaire Standard de Données qui a vu l'intégration de 5 habitats et de 8 espèces animales non-inscrites à la version antérieure, le FSD n'a pas fait l'objet de nouvelle modification. La version actuelle modifiée en février 2018 dans le cadre de mise en conformité avec les éléments du DOCOB a été intégrée dans la BD National de l'INPN le 14/06/2018.

*Temps prévu : 14 heures*

*Temps effectif passé : 2 heures*

*Coût prévu : 392 €*

*Coût effectif : 56 €*

### VEILLE ENVIRONNEMENTALE

#### Informer et conseiller les acteurs (collectivités, agriculteurs, usagers) pour une bonne prise en compte du DOCOB et des enjeux du site

Qu'ils soient simple usager ou propriétaire fonciers les acteurs du site ont de par leurs activités des impacts sur les habitats et les espèces du site. Afin de bien intégrer les enjeux du site, un travail

d'échange, de conseil et d'information est mené auprès des collectivités, des propriétaires et des riverains dans le cadre de l'animation du site.

**Temps prévu : 21 heures**

**Temps effectif passé : 22 heures**

**Coût prévu : 588 €**

**Coût effectif : 616.4 €**

### ➤ Suivi des travaux de gestion courante sur le site (entretien de berges et de végétation, travaux non soumis à évaluation des incidences)



Un temps important de l'animation est consacré à la veille environnementale sur le site pour informer les porteurs de projets non soumis à évaluation des incidences et de sensibiliser les acteurs du territoire (riverains, agriculteurs...) à prendre en compte les enjeux liés au site Natura 2000 dans leurs actions de gestion courante.

En 2020, un temps important de ce suivi a été consacré à la problématique cyanobactéries qui a été révélée sur le Lez suite à l'intoxication d'un chien sur la commune de Prades-le-Lez. Un important travail d'animation a été effectué

(gestion de crise, suivi de site, retour d'expériences, réunions d'information) en partenariat avec les acteurs locaux (communes, EPCI) et les services de l'Etat (DDTM, ARS, DREAL, DDPP...).

**Temps prévu : 77 heures**

**Temps effectif passé : 118 heures**

**Coût prévu : 2156 €**

**Coût effectif : 3306.4 €**

### ➤ Informer les porteurs de projets et mettre à disposition les données du DOCOB dans le cadre de l'évaluation des incidences et suivre les projets dans le cadre de l'évaluation des incidences

De nombreux projets liés à l'urbanisme et au développement d'infrastructures routières concernent le site Natura 2000 « le Lez ». Un travail de portée à connaissance et d'accompagnement est réalisé auprès des porteurs de projets. Ce travail s'inscrit en complémentarité avec celui réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE et des avis rendus par le SYBLE au titre de la loi sur l'eau.

En 2020, les projets suivants ont fait l'objet d'échanges ou de suivis avec les porteurs de projets dans le cadre de l'évaluation des incidences et de la mise en œuvre de mesures compensatoires :

- Aménagement du parc des berges du Lez - Castelnaud-le-Lez - Maitrise d'ouvrage Commune de Castelnaud-le-Lez
- Travaux de réhabilitation d'une cascade artificielle pour l'injection d'eau brute dans le Lez - Maitrise d'ouvrage Montpellier Méditerranée Métropole

- Projet d'effacement du seuil du Gasconnet pour la restauration de la continuité écologique - Commune de Clapiers/Montferrier-sur-Lez - Maître d'ouvrage Département de l'Hérault
- Projet de la ligne 5 de tramway - secteur Montpellier Nord - Maitrise d'ouvrage Montpellier Méditerranée Métropole
- Travaux d'aménagement et de restauration du parking de la clinique du parc - Castelnaud-le-Lez - Maître d'ouvrage ICADE

**Temps prévu : 21 heures**

**Temps effectif passé : 59 heures**

**Coût prévu : 588 €**

**Coût effectif : 1653.2 €**

### ➤ Police de l'environnement : plans de contrôle, réglementation des espaces naturels

L'animateur Natura 2000 est régulièrement interpellé par les acteurs et les riverains du site concernant des incivilités qui touchent le périmètre du site : feu, dépôts de déchets, décharges sauvages, circulation de véhicules à moteur, pollutions. Un travail pédagogique auprès des riverains et de remontée d'information vers les services exerçant un pouvoir de police (DDTM 34, AFB, ONCFS, Gendarmerie nationale, Police municipale) est effectué dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « le Lez ».

**Temps prévu : 7 heures**

**Temps effectif passé : 3 heures**

**Coût prévu : 196 €**

**Coût effectif : 84.06 €**

### ➤ Assurer une veille environnementale sur le terrain et informer les services de l'Etat sur les problématiques du site (déchets, circulation VAM, destruction d'espèces protégées...)

Compte tenu du contexte périurbain du site et de l'augmentation de la fréquentation de certains secteurs, il peut être observé des incivilités sur le site ou des comportements inadaptés. Un temps de l'animation est consacré à la surveillance du site et à la sensibilisation des usagers.

**Temps prévu : 56 heures**

**Temps effectif passé : 7 heures**

**Coût prévu : 1568 €**

**Coût effectif : 196 14 €**

### RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ETAT

### ➤ Suivi administratif Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et réunions préparatoires (COPIL/contrats)

L'animation du site Natura 2000 implique des échanges avec les services de l'Etat et particulièrement avec la DDTM pour le montage des dossiers de subvention et de paiement, la définition d'un programme d'activités et d'un cadre financier annuel pour le suivi de l'opération.

**Temps prévu : 42 heures**

**Temps effectif passé : 42 heures**

Coût prévu : 1176 €

Coût effectif : 1176 €

## Echanges avec les acteurs Natura 2000

Action non mise en œuvre compte tenu de la crise sanitaire.

Temps prévu : 14 heures

Temps effectif passé : 0 heures

Coût prévu : 392 €

Coût effectif : 0 €

### SUIVI ET ETUDES

## Suivi Chabot du Lez



Le suivi des populations de Chabot du Lez est essentiel pour statuer sur l'état de conservation des populations présentes, mais également pour évaluer la qualité des caractéristiques environnementales du milieu.

La fiche action SC 02 « Effectuer un suivi qualitatif et quantitatif des espèces d'intérêt communautaire » du DOCOB vise notamment à assurer la réalisation d'un suivi ciblé sur le Chabot du Lez afin d'évaluer l'impact des actions mises en œuvre pour améliorer l'état de conservation de l'espèce.

A ce titre, il a été mis en œuvre en 2016 un monitoring de suivi d'abondance de la population de Chabot du Lez visant à évaluer l'état de conservation des populations de Chabot du Lez et à améliorer la connaissance de l'évolution de la population présente dans le Lez.

Le protocole standardisé prévoit de réaliser tous les deux ans un suivi afin d'obtenir des données comparables entre les différents observateurs et de développer des indicateurs fiables pour le suivi de l'espèce.

Les suivis précédemment réalisés en 2016 et 2018 dans le cadre de l'animation Natura 2000 viennent compléter les travaux menés en 2001, 2007 et 2013.

Il a été effectué en 2020 un suivi « exhaustif » des populations de Chabot du Lez sur trois stations (source du Lez, gué du Lez et ancienne STEP de Prades-le-Lez)

Les actions suivantes ont été réalisées :

- cartographie des habitats à l'échelle des stations de suivi (Protocole IAM),
- inventaire statistique (Protocole CAPPE),
- Inventaire exhaustif (Protocole De Lury, méthode des captures successives).

La maîtrise d'ouvrage de ce suivi a été menée par le SYBLE.

Temps prévu : 56 heures

Temps effectif passé : 59 heures

Coût prévu : 1569.1 €

Coût effectif : 1653.18 €

## Amélioration des connaissances sur les espèces et les habitats du site



Site Natura 2000 "Le Lez"  
Etat de conservation des ripisylves



Les ripisylves du site Natura 2000 « Le Lez » sont composées de différents habitats dont deux sont identifiés comme des habitats d'intérêt communautaire : les Aulnaies-frênaies à frêne oxyphille (92A0) qui couvrent une surface de 69.5 hectares et les forêts riveraines de chênes verts à laurier-tin présentent sur une surface de 9.4 ha.

Lors de l'élaboration du DOCOB, le cabinet Barbanson a effectué une évaluation de l'état de conservation « à dire d'expert » qui a fait l'objet d'une cartographie. Cette cartographie étant peu détaillée il a été observé des divergences entre le diagnostic réalisé et la réalité de terrain.

L'objectif de ce travail vise donc à établir un protocole simple permettant d'évaluer l'état de conservation des ripisylves du Lez et de le mettre en œuvre sur le terrain sur la base d'un travail de photo-interprétation.

Le travail initié durant l'animation 2019/2020 a été poursuivi notamment la phase terrain durant l'animation 2020/2021.

Temps prévu : 21 heures

Temps effectif passé : 30 heures

Coût prévu : 588 €

Coût effectif : 840.6 €

## Autres suivis (faunistiques, habitats, floristiques, espèces invasives)

Dans le cadre de l'animation du site un travail de collecte de données bibliographiques ou terrain est mené afin d'améliorer les connaissances et de vérifier la présence/absence d'espèces à enjeux comme la Loure d'Europe.

Temps prévu : 21 heures

Temps effectif passé : 43 heures

Coût prévu : 588 €

Coût effectif : 1204.9 €

## LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN 2020

### LES CONTRATS NATURA 2000

#### Restoration d'un habitat naturel rivulaire et limitation de l'impact de la fréquentation sur le cours d'eau

De par son accès facile, la source du Lez est très fréquentée en été par une population qui vient profiter du site ombragé et de l'eau fraîche et pure qui émerge du karst. Le DOCOB du site Natura 2000 a identifié ce secteur comme site impacté par la fréquentation.

Ce secteur est très prisé particulièrement en période estivale pour le pique-nique et la baignade. On observe ainsi une érosion provoquée par un important piétinement des berges du Lez sur ce secteur.

Cela provoque une dégradation des berges par le piétinement, en période d'étiage, impliquant une dégradation de la végétation rivulaire herbacée et des arbres qui sont fragilisés du fait de la dégradation de leur système racinaire.

La zone d'intervention est située au niveau d'un radier dominé par l'habitat d'intérêt communautaire 3260 dénommé « herbier des eaux courantes ». Les espèces les plus caractéristiques qui composent cet habitat sont les potamots et les étoiles d'eau. Les herbiers sont souvent mélangés avec les espèces des cressonnières ou d'hélophytes du bord du Lez.

Cet habitat est très favorable au Chabot du Lez. C'est donc en tant qu'habitat d'espèce qu'il présente un intérêt certain pour la conservation du Chabot du Lez ; dont l'enjeu est exceptionnel pour le site.

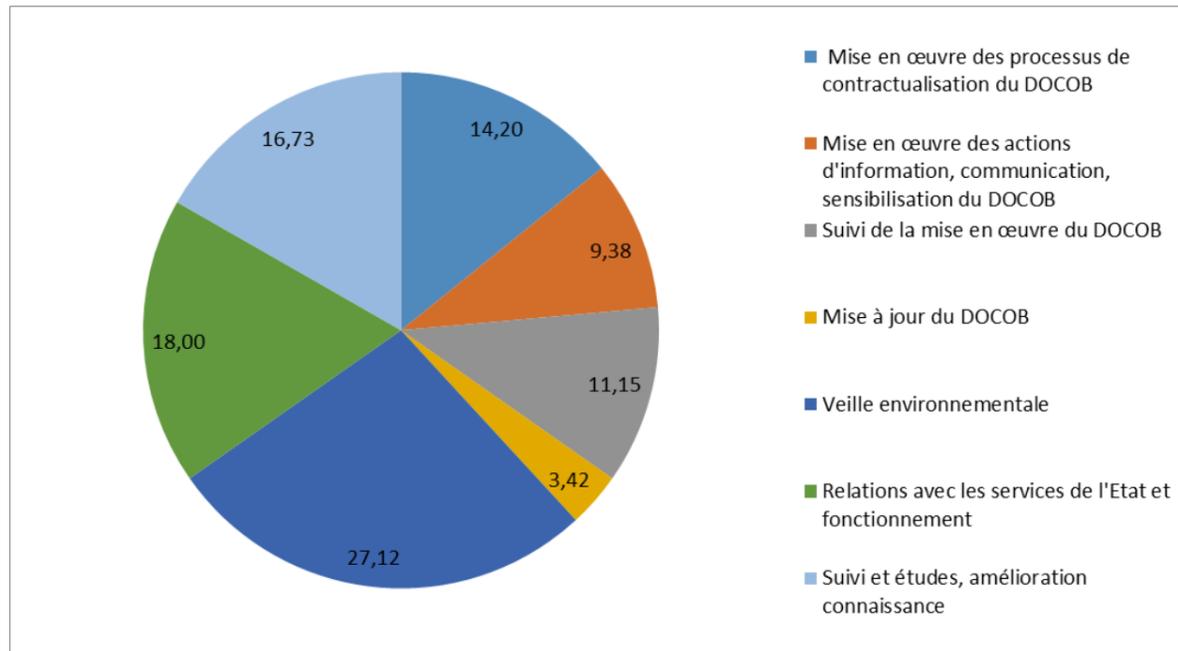
Le contrat Natura 2000 visait à stopper l'érosion de la berge sur un linéaire de 50 mètres et à reconstituer une formation végétale rivulaire dominée par les hélophytes. Cette action va permettre de limiter le surélargissement du lit et de maintenir une bonne fonctionnalité écologique des herbiers des eaux courantes, en assurant le maintien d'une lame d'eau et de vitesses suffisantes en période d'étiage. Dans ce secteur très fréquenté, il visait également à canaliser le public en définissant des points d'accès à la rivière. Ils se matérialisent par la réalisation de plateforme permettant de réduire le piétinement des berges, de favoriser le développement d'une végétation rivulaire mais aussi d'assurer la sécurité des usagers du site.

Ces actions ont été complétées par la mise en défens des habitats restaurés et par l'implantation d'une signalétique incitant le public à respecter les aménagements.

Les travaux ont été réalisés entre le 14 avril et le 20 avril 2020 dans des conditions hydrologiques et climatiques optimales.

Le montant des travaux est de 21393.79 € TTC se réparti comme suit :

- 19242 € pour les travaux d'aménagement de berges et de mise en défens
- 2151.79 € pour la signalétique



### REPARTITION EN POURCENTAGE DES PRINCIPALES ACTIONS D'ANIMATION

TYPE D'ACTION	NOMBRE D'HEURES REALISEES	NOMBRE DE JOURS REALISES	COUT EFFECTIF
Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB	112	16	3138.24 €
Mise en œuvre des actions d'information, de communication, de sensibilisation du DOCOB	74	10.57	2073.48 €
Suivi de la mise en œuvre du DOCOB	88	12.57	2465.76 €
Mise à jour du DOCOB	27	3.86	756.54 €
Veille environnementale	214	30.57	5996.28 €
relations avec les services de l'Etat et fonctionnement	142	20.29	3978.84 €
Suivi, études amélioration des connaissances	132	18.86	3698.64 €
<b>TOTAL hors prestations</b>	<b>789</b>	<b>112.72</b>	<b>22107.78 €</b>
Etudes et prestations	-	-	21 996 €
Frais de fonctionnement et de déplacement	-	-	3398.67 €
<b>TOTAL</b>			<b>47 502.45 €</b>

### TEMPS CONSACRE À L'ANIMATION 2020/2021 ET COUT EFFECTIF

## Photos avant et après aménagement



### Suivi des contrats Natura 2000

- Contrat Natura 2000 portant sur la mise en défens d'un habitat d'espèce favorable à l'Agrion de Mercure dans le secteur de la source du Lez

Pour ce contrat réalisé en 2018, il est effectué annuellement un suivi photographique et un suivi de placette afin d'évaluer la dynamique végétale en place particulièrement sur le Carex elata. Ce suivi portera sur cinq ans.



## LES ACTIONS NON CONTRACTUELLES

### SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES

### Suivi de Chabot du Lez

Le suivi des populations de Chabot du Lez est essentiel pour statuer sur l'état de conservation des populations présentes, mais également pour évaluer la qualité des caractéristiques environnementales du milieu.

La fiche action SC 02 « Effectuer un suivi qualitatif et quantitatif des espèces d'intérêt communautaire » du DOCOB vise notamment à assurer la réalisation d'un suivi ciblé sur le Chabot du Lez afin d'évaluer l'impact des actions mises en œuvre pour améliorer l'état de conservation de l'espèce.

A ce titre, il a été mis en œuvre en 2016 un monitoring de suivi d'abondance de la population de Chabot du Lez visant à évaluer l'état de conservation des populations de Chabot du Lez et à améliorer la connaissance de l'évolution de la population présente dans le Lez.

Le protocole standardisé prévoit de réaliser tous les deux ans un suivi afin d'obtenir des données comparables entre les différents observateurs et de développer des indicateurs fiables pour le suivi de l'espèce.

Les suivis précédemment réalisés en 2016 et 2018 dans le cadre de l'animation Natura 2000 viennent compléter les travaux menés en 2001, 2007 et 2013.

Il a été effectué en 2020 un suivi « exhaustif » des populations de Chabot du Lez sur trois stations (source du Lez, gué du Lez et ancienne STEP de Prades-le-Lez)

Les actions suivantes ont été réalisées :

- cartographie des habitats à l'échelle des stations de suivi (Protocole IAM),
- inventaire statistique (Protocole CAPPE)
- Inventaire exhaustif (Protocole De Lury, méthode des captures successives)

La maîtrise d'ouvrage de ce suivi a été menée par le SYBLE dans le cadre de l'animation du site Natura 2000.

Ce suivi d'un montant de 21 996 € TTC a été réalisé par le bureau d'étude Aquascop.

Les résultats du suivi 2020 confirment cette tendance à la hausse observée en 2018, notamment dans les stations de la Source et du Gué. De plus, l'analyse des classes de taille et des densités pondérales indiquent une proportion plus élevée des jeunes cohortes dans les populations des 3 stations suivies en 2020 par rapport aux suivis de 2018. Ce constat témoigne d'une bonne dynamique de reproduction du Chabot en 2020.

Néanmoins, les densités mesurées en 2018 et en 2020, restaient inférieures à celles mesurées au Gué du Lez et en aval de l'ancienne STEP de Prades jusqu'en 2013.

Le Chabot du Lez demeure une espèce particulièrement menacée et les actions de gestion visant à améliorer l'état de conservation et de restauration de ses habitats doivent se poursuivre.

Les diminutions de densité de Chabot s'expliquent en partie par une perte d'attractivité des habitats provoquée par la présence de végétation aquatique envahissante.

Les analyses disponibles sur la qualité d'eau et l'oxygénation montrent que le Lez souffre d'une pollution en nutriments, surtout en aval de la confluence du Lirou. Les proliférations algales en sont une manifestation. Il est probable que cet excès de nutriments contribue aussi au développement des hydrophytes sur la partie amont.

Par ailleurs, bien que non évaluées en 2020, les conclusions formulées en 2016 concernant les altérations de l'habitat physique liées à :

- la situation hydrologique du Lez (débits d'étiage faibles, carence en petites crues annuelles,...)
- la morphologie modifiée du lit (travaux de rectifications très anciens, reprofilage en travers par curage, seuil transversaux...) restent toujours d'actualité. Ces altérations participent à l'homogénéisation des faciès d'écoulement du Lez amont, à l'envahissement de la végétation aquatique et à la diminution de la quantité et de la qualité des habitats favorables au Chabot du Lez.

Enfin, la fréquentation du lit en eau de certains secteurs comme le gué du Lez exerce une forte pression (piétinement, déplacement des cailloux...) et implique une perturbation notable de la population de Chabot, d'autant qu'elle s'exerce majoritairement en période de reproduction. L'analyse des densités par faciès en 2020 a ainsi montré que les densités de Chabot dans le passage à gué sont 10 fois plus faibles que dans le radier amont avec seulement 0,65 ind/m<sup>2</sup>.

En conclusion, bien que dans la continuité de 2018 les résultats 2020 soient encourageants, l'état de conservation de la population du Chabot est à ce jour toujours préoccupant et les facteurs de pression décrits ci-dessus peuvent être considérés comme extrêmement limitants au développement et au maintien de cette population.

### Évaluation de l'état de conservation des ripisylves du site

La phase terrain visant à évaluer l'état de conservation de chaque unité de ripisylve cartographiée a été poursuivie durant l'animation 2020. Au total, ce sont plus de 200 unités de gestion qui ont été expertisées et évaluées. Ce travail permettra à terme de guider les actions de gestion future pour ces habitats d'intérêt communautaire. Il sera poursuivi et finalisé durant l'animation 2021.

#### LES PROJETS D' ACTIONS NON CONTRACTUELLES

### Mise en valeur et valorisation de la source du Lez

Site emblématique du fleuve du même nom, la source du Lez a été profondément transformée et anthropisée depuis le 18<sup>ème</sup> siècle afin de capter son eau pour l'alimentation en eau potable. Situé au nord de Montpellier, ce site à forte valeur environnementale est également très fréquenté du grand public. Plusieurs dizaines de milliers de personnes fréquentent annuellement la source du Lez qui présente des enjeux de biodiversité exceptionnelle notamment du fait de la présence du Chabot du Lez, espèce endémique de ce cours d'eau.

Historiquement, ce site a été dégradé par les aménagements successifs réalisés pour l'exploitation de l'eau de la source. Plus récemment une fréquentation non organisée et en hausse constante a induit une pression importante sur les milieux naturels du site. Sa surface réduite et les enjeux de biodiversité identifiés méritent que ce lieu soit restauré, préservé et aménagé de telle sorte que l'on puisse concilier fréquentation et conservation du patrimoine vivant.

Le projet concerne la zone humide située en aval immédiat de la source du Lez. Cette dernière présente une fonctionnalité et un état de conservation dégradé du fait de son anthropisation (construction d'habitation, jardin en contact direct avec la zone humide, aménagement pour l'exploitation de l'eau potable) et de sa fréquentation (piétinement / érosion, dérangement et dégradation de la faune et la flore)



Le projet vise à :

- démanteler des aménagements et bâtis obsolètes (maison, jardin, clôtures, anciens réseaux) et remise en état du site ;
- éliminer les espèces indésirables ou invasives (Ailante, Robinier, Pyracantha...) ;
- restaurer la zone humide de la source avec création d'un bras secondaire alimenté par surverse en période de hautes eaux ;
- protéger et mettre en valeur la source et ses habitats connexes avec l'aménagement d'une aire d'information, et d'un belvédère d'observation ;
- élaborer des équipements d'interprétation et d'information : espace d'information ouvert dédié à la

sensibilisation autour des thèmes de la biodiversité du Lez, du cycle naturel et domestique de l'eau...).

Le montant estimatif de l'opération est estimé à 285 000 € HT selon la répartition suivante :

- Étude de maîtrise d'œuvre : 25 000 € HT
- Travaux de restauration et d'aménagement : 260 000€ HT

Le calendrier de réalisation

- Étude de maîtrise d'œuvre : 2020 / 2021
- Travaux : 2021/2022

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet lancé par l'État pour la restauration de sites dégradés consécutif au plan de relance vert et en lien avec le plan biodiversité. Un dossier de demande de financement sera déposé durant l'animation 2021 auprès de la DREAL Occitanie.

## PERSPECTIVES 2021

#### L'ANIMATION

Le Syndicat du Bassin du Lez (SYBLE) s'est engagé dans l'animation du site Natura 2000 « Le Lez » en mai 2015. Le travail réalisé depuis a permis de mettre en œuvre certaines actions prioritaires du DOCOB et de signer trois contrats et quatre chartes Natura 2000.

En 2021, l'animation s'orientera selon les axes suivants :

- travaux de mise en œuvre d'un contrat Natura 2000 pour la restauration d'un habitat naturel rivulaire et la limitation de l'impact de la fréquentation sur le cours d'eau ;
- lancement d'une réflexion sur le projet de mise en valeur de la source du Lez ;
- finalisation de l'évaluation de l'état de conservation des ripisylves du site ;
- animation pour la signature de chartes Natura 2000.

#### LES PROJETS DE CONTRATS NATURA 2000

### Restauration d'un habitat naturel rivulaire et limitation de l'impact de la fréquentation sur le cours d'eau - Parc Monplaisir – Castelnau-le-Lez

Le secteur concerné par le projet est situé sur la commune de Castelnau-le-Lez au niveau du Parc Monplaisir, où se mêlent un espace vert aménagé (avec des équipements de type aire de pique-nique et aire de jeux) et un espace naturel constitué du fleuve Lez et d'habitats de berges connexes. Situé en zone périurbaine, ce parc centenaire est un lieu de détente fréquenté par les habitants de Castelnau-le-Lez. Baignades, pêche, jeux nautiques et même joutes (deuxième partie du XIX<sup>ème</sup> siècle) ont longtemps été les activités pratiquées aux bords du parc.

La juxtaposition entre des espaces à dominante anthropique et des habitats naturels présentant des enjeux de biodiversité importants font du Parc Monplaisir un espace singulier, fréquenté par le public tout au long de l'année.

La fréquentation du parc induit un piétinement et une érosion des berges qui provoquent la dégradation des formations végétales constituées d'hélophytes, d'arbustes et de d'arbres typiques des ripisylves méditerranéennes.

Le contrat Natura 2000 vise à restaurer les formations végétales de la berge en rive gauche au niveau du Parc Monplaisir. L'objectif est de restaurer la fonctionnalité écologique de la berge et d'améliorer la conservation des habitats et des espèces à enjeux que l'on trouve sur ce site. Le contrat vise également à canaliser le public en réalisant des aménagements limitant la circulation le long de la berge et en définissant des points d'accès au cours d'eau pour maintenir les activités de pêche ou de détente en bords de rivière.

La zone d'intervention est située au niveau d'un radier dominé par l'habitat d'intérêt communautaire 3260 dénommé « herbier des eaux courantes ». Il forme d'importants linéaires sur le Lez particulièrement dans les parties courantes. Son état de conservation a été évalué comme bon. Il présente un enjeu modéré sur le site. Néanmoins sa fonctionnalité écologique est indéniable pour nombre d'espèce de poissons (anguille, barbeau fluviatile...) et d'invertébrés dont les odonates.



La restauration de la frange rivulaire de cet habitat constituera un gain écologique net pour cette zone.

Le diagnostic de terrain indique la présence de plusieurs espèces végétales caractéristiques des cours d'eau méditerranéens. Ce cortège se compose sur la zone des espèces suivantes :

Carex pendula, Lysimachia vulgaris, Mentha aquatica, Equisteum telmateia, Scrophularia nodosa, Lotus rectus, Scirpus holoschoenus, Cyperus longus, Juncus inflexus, Lythrum salicaria, Prunella vulgaris, Carex distans, Carex flacca, Carex echinata, Blackstonia perfoliata.

Cette flore type présente un état de conservation dégradé du fait de la fréquentation du site. A noter la présence à proximité d'une espèce végétale patrimoniale, le Cirse de Montpellier.

Bien que sa fonctionnalité soit altérée elle constitue un territoire de chasse et de reproduction pour nombre d'espèces de libellules dont la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), espèce protégée nationale et inscrite à l'annexe II de la Directive habitat-faune-flore.



La Cordulie à corps fin présente un enjeu de conservation fort et occupe une bonne partie du linéaire du site Natura 2000 « Le Lez ». Sur la zone concernée par le projet les échantillonnages réalisés dans le cadre du diagnostic écologique du site ont mis en évidence la présence de l'espèce (collecte de 65 exuvies sur la station d'échantillonnage en aval du parc Monplaisir).

La restauration de berges et la mise en place d'une végétation helophytique (scirpes, jonc, carex, iris....) permettra la reconstitution d'un habitat favorable à cette espèce d'intérêt communautaire très présente dans ce secteur.

Ces actions seront complétées par la mise en défens des habitats restaurés et par l'implantation d'une signalétique incitant le public à respecter les aménagements.

Le projet concerne un linéaire de 130 m et sera porté par la Commune de Castelnaud-le-Lez qui s'est engagée depuis décembre 2020 dans la démarche « Territoire Engagé pour la Nature » avec notamment comme objectif la restauration et l'aménagement des berges du Lez.

## SUIVI ET AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

### ► Inventaire et suivi des populations de Gomphe de graslin (*Gomphus Graslinii*) et de Cordulie splendide (*Macromia splendens*) en vue de qualifier leur état de conservation

Le site Natura 2000 « Le Lez » présente des enjeux importants en matière de biodiversité et notamment en ce qui concerne les odonates (libellules). Quatre espèces d'intérêt communautaire sont répertoriées sur le site :

- L'Agriion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*),
- La Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*),
- Le Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*),
- La Cordulie splendide (*Macromia splendens*).
- 

Bien qu'étudiée lors de l'élaboration du document d'objectifs, la répartition du Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*) et de la Cordulie splendide (*Macromia splendens*), espèces rares et discrètes, demeure mal connue.

La fiche action SC 02 « Effectuer un suivi qualitatif et quantitatif des espèces d'intérêt communautaire » du DOCOB vise notamment à assurer la réalisation d'un suivi ciblé sur les odonates afin de connaître l'évolution des populations, de mieux préciser leur répartition au sein du site et de repérer les menaces pesant sur ces deux espèces.

A ce titre, il est programmé d'effectuer durant le printemps et l'été 2021 un inventaire afin de localiser les secteurs de présence de ces espèces au sein du site Natura 2000, de préciser leurs effectifs et de statuer sur leur état de conservation.

Le montant prévisionnel de l'opération est de 13 000 € TTC.

### ► Finalisation de l'évaluation de l'état de conservation des ripisylves du site

Le travail initié durant l'animation 2019 et poursuivi en 2020 sera finalisé en 2021. La phase de terrain sera achevée durant l'animation 2021. Elle permettra de réaliser une cartographie servant d'outil d'aide à la gestion et d'effectuer une « photographie à l'instant « t » de l'état de conservation des ripisylves qui constituent les habitats dominant du site Natura 2000 « Le Lez ».

**SITE D'IMPORTANCE  
COMMUNAUTAIRE**

**« LE LEZ » - FR 9101392**

\*\*\*\*\*

Rapport d'activités  
Animation 2020

\*\*\*\*\*

Coordination et rédaction :  
SYBLE

